

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR**

Réunion du : 28 février 2020

Délibération n°2020-07

Rapporteur René MOLIN

Présents : 11

Votants : 13

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Séance présidée par: M. René MOLIN

**Sont présents** : Mme BARTHOULOT, M. BRUNIAUX, Mme COSSART, Mme CRETIN-MAITENAZ, M. FICHERE, M. FRANCONY, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. LEFEVRE, M. MOLIN, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN ;

**Présents sans voix délibérative** : Mme LEROI, M. MAUBLANC, Mme MOREL, M. SALZI, M. VIDAL,

**Sont excusés** : Mme ALEXANDRE-BAILLY, M. AMIENS, M. BAHY, M. BONNIN, Mme BOURGEOIS, M. CHANET, M. MARIE, Mme PELISSARD, M. PERNOT,

**Donnent pouvoir** : M. PERNOT à M. MOLIN, M. LEFEVRE à M. GAGNOUX

Le quorum fixé à 12 est atteint.

### Projet Intelligence artificielle

**Vu la délibération prise par le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur 2019-16 du 29 novembre 2020, il convient de prendre une nouvelle délibération concernant le projet Intelligence Artificielle afin d'en modifier son contour budgétaire et de l'adapter aux nouveaux besoins multilingues.**

Rappel sur le projet :

L'EPCC Terre de Louis Pasteur, soucieux de développer l'attractivité touristique des sites dont il a la gestion, souhaite établir une candidature à une aide proposée par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, pour la Maison natale de Pasteur à Dole et la Maison laboratoire à Arbois.

Dans le cadre de ce dossier, l'EPCC envisage de doter les Maisons de Louis Pasteur d'un dispositif numérique innovant susceptible de rehausser l'attractivité touristique du site et de répondre aux nouveaux besoins du tourisme expérientiel.

L'objectif est de proposer une offre adaptée au public en quête d'approches inédites en lien avec les nouvelles technologies.

Il est prévu de créer un dispositif numérique susceptible de susciter la curiosité sur les Maisons patrimoniales de Pasteur dans le Jura.

Il s'agira de créer un agent conversationnel dissimulé dans un buste du savant. Ce « robot conversationnel » vocal, interfacé avec le buste de Louis Pasteur permettra aux publics d'établir en toute autonomie un dialogue « intelligent » avec la statue et le personnage virtuel du savant, en s'appuyant sur une intelligence artificielle dument documentée sur Pasteur et le Jura.

Adapté aux visiteurs individuels ou aux groupes, ce dispositif ludique permettra de susciter la curiosité et l'intérêt scientifique sur les maisons patrimoniales.

Ce dispositif d'appel sera installé à l'intérieur ou à l'extérieur de chacune des maisons du savant. Ce dispositif pourra ponctuellement être nomade pour effectuer des actions de promotion.

Le coût annuel de la maintenance est estimé à 2 000€

L'ensemble du projet est éligible à une subvention du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

L'intérêt touristique de cet agent est véritable et apportera une valeur ajoutée au visiteur en séjour. Pour cela, les langues proposées et les thématiques devront être élargies.

Aussi les offices de tourisme de Dole et de Cœur du Jura seront associés étroitement au projet et pourront opérer un cofinancement spécifique.

Ainsi le plan de financement prévisionnel du projet est-il modifié comme suit :

Nature des dépenses	Montant prévisionnel TTC
Définition base de connaissances	1 800
Extraction des thématiques	10 200
Entraînement AI	6 000
Intégration physique	1 800
Box 2 <sup>nd</sup> site	4 950
Aménagement muséographique	5 450
1 thème supplémentaire	3 400
3 langues supplémentaires	5 400
<b>Total</b>	<b>39 000 €</b>

L'EPCC assurera un autofinancement minimum de 15 000€. Une recherche de partenariat sera effectuée auprès des offices de tourisme de Dole et de Cœur du Jura.

Ce projet peut prétendre à des subventions du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté à concurrence de 50% du montant total TTC.

Afin de permettre la mise œuvre du projet, il est proposé de solliciter un financement du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Il est proposé au Conseil d'Administration de délibérer sur ce projet et plus précisément :

- d'approuver la mise en œuvre du projet de création d'un dispositif d'agents conversationnels à Dole et à Arbois
- d'approuver le plan de financement prévisionnel du projet
- d'autoriser la Directrice à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et solliciter l'aide régionale
- d'autoriser la Directrice à signer tout document se rapportant au projet.

#### DELIBERATION N° 2020 07

Par 12 voix pour et 1 abstention :

- la mise en œuvre du projet de création d'un dispositif d'agents conversationnels à Dole et Arbois est approuvée.
- le plan de financement est approuvé.
- l'autorisation pour la Directrice de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional Bourgogne- Franche-Comté et solliciter l'aide régionale est approuvée.
- l'autorisation pour la Directrice à signer tout document se rapportant au projet est approuvée.

Délibération n° 2020-06-01

Le Président

René MOLIN